

Le 24 février 2011

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Audience publique : Projet de restauration du seuil naturel du lac
Joseph
Dossier 3211-01-061**

Madame,

La présente fait suite à votre lettre du 16 février 2011 concernant le projet cité en rubrique. Dans cette lettre, vous demandez la réaction du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) relativement aux éléments inclus dans le mémoire déposé auprès de la commission par monsieur Jacques Thériault.

Comme vous le savez, dans le cadre de l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le MDDEP devra effectuer l'analyse environnementale de ce projet et déterminer si celui-ci est acceptable sur le plan environnemental. Pour ce faire, le MDDEP tiendra compte de l'avis des experts des différents ministères et organismes gouvernementaux consultés et de l'information provenant de l'audience publique tenue par le BAPE sur ce projet, y incluant celle incluse dans le mémoire de monsieur Thériault.

...2

Toutefois, considérant que le MDDEP n'a pas débuté l'analyse environnementale de ce projet, nous devons vous informer que nous ne sommes pas en mesure de donner suite à la demande de la commission.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez accepter, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Isabelle Nault, chargée de projet
Porte-parole du MDDEP